

## 36

# Migrant·es, réfugié·es, populations précaires : existe-t-il un besoin de kinésithérapie ?

## Introduction

Aujourd'hui encore, malgré l'existence de plusieurs textes fondateurs, tel que la constitution de l'OMS, visant à faire de la lutte contre l'exclusion un impératif national, **certaines personnes rencontrent encore des difficultés d'accès aux soins.**

Le système de protection sociale français ne permet aux personnes arrivées sur le territoire depuis moins de trois mois de bénéficier d'aides financières. Or, l'état de santé de cette population est atterante. C'est pour permettre un accès inconditionnel aux soins que les **Permanences d'Accès aux Soins de Santé\* (PASS)** ont été créées.

**Kinésithérapeutes Du Monde (KDM)**, association à but non lucratif, créer des réseaux de kinésithérapeutes bénévoles au sein des PASS afin de permettre aux patient·es de bénéficier d'une rééducation. Cependant, pour ce faire, l'existence d'un besoin de kinésithérapie dans ces PASS doit être démontré.

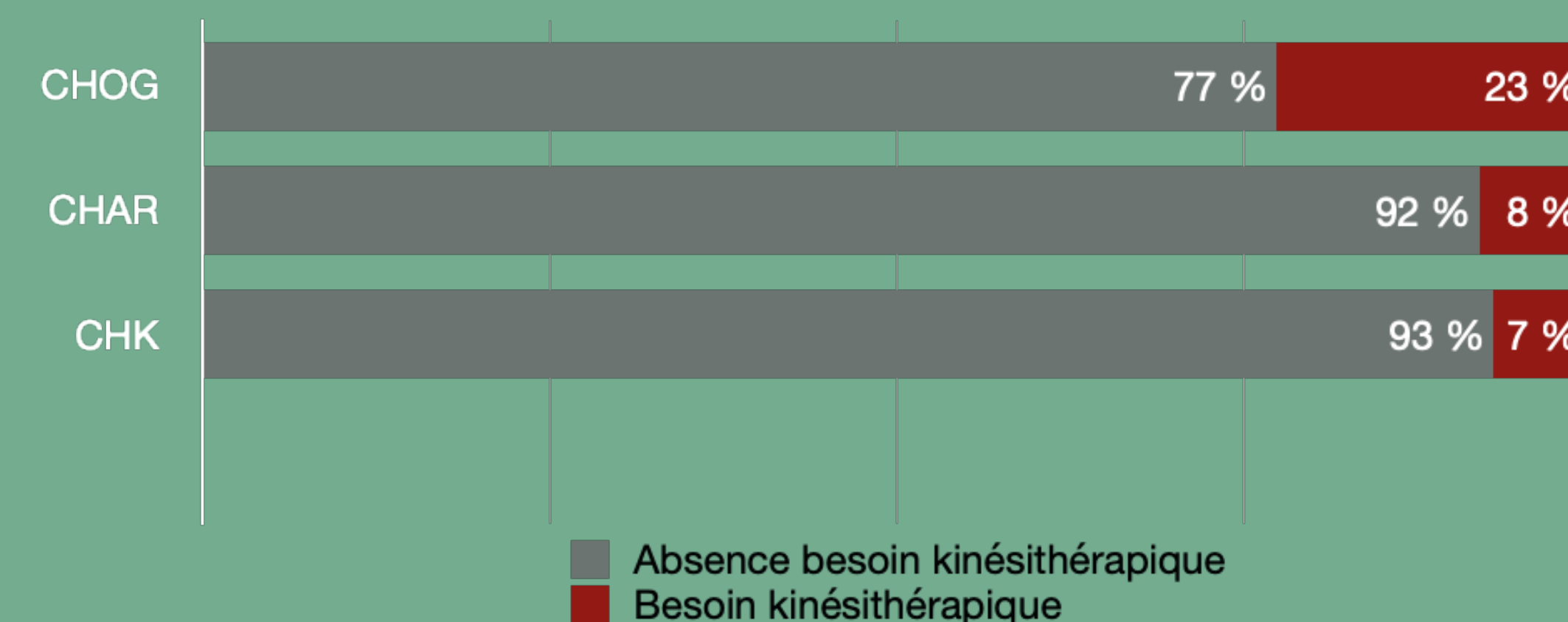
C'est pourquoi l'objectif de ce travail est de **déterminer les besoins d'intervention kinésithérapiques des patient·es consultant dans les PASS** de 3 villes guyanaises afin de transmettre les résultats à la KDM.

## Identification et quantification des besoins de prise en charge kinésithérapiques des personnes consultant dans les PASS\* de Guyane

Autrices : Johanna Laburthe <sup>a</sup>, Alice Belliot <sup>a,b</sup>

## MÉTHODE

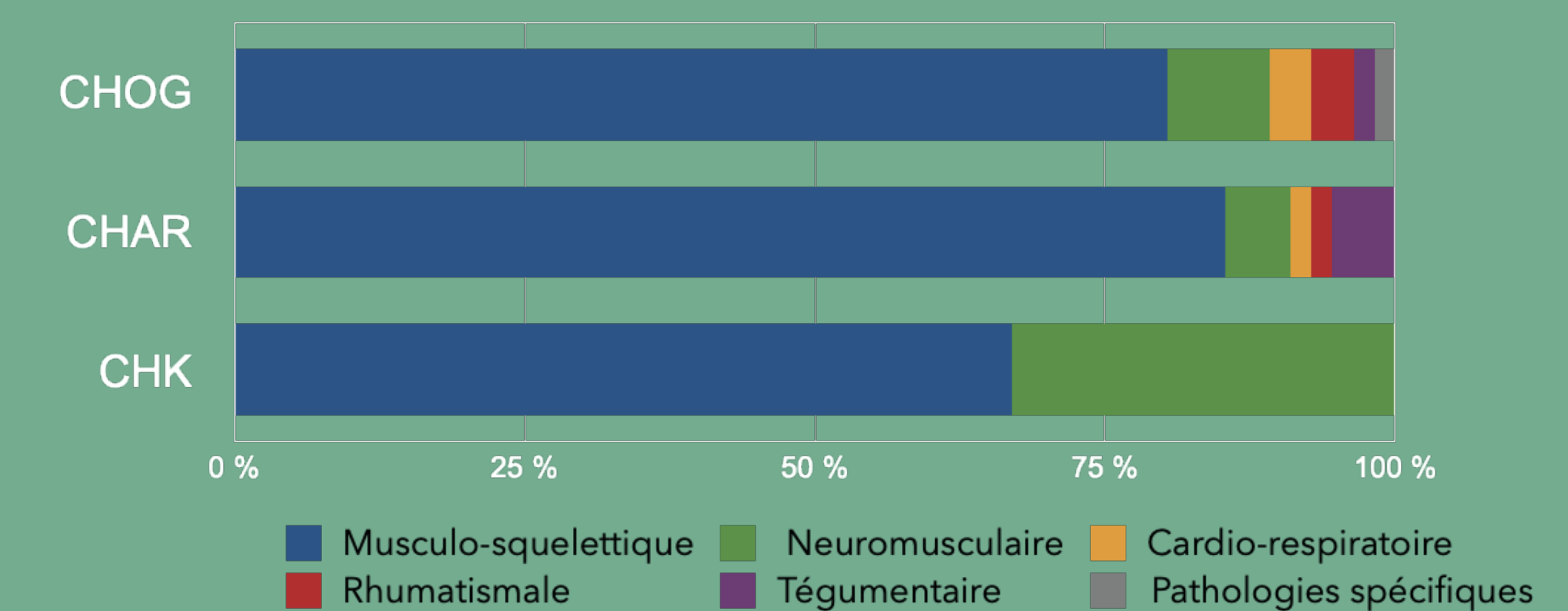
- Étude **observationnelle, transversale**
- Un questionnaire complété pour **chaque patient·e** bénéficiant d'une **consultation médicale** à la PASS
- Questionnaire numérique rempli par les médecins des PASS :
  - **Besoin de soin kinésithérapiques ? oui / non**
  - Si oui, **groupe de pathologie** concerné ? ( → *musculo-squelettique / neuromusculaire / cardio-respiratoire, tégumentaire, rhumatismale, pathologies spécifiques*)
  - Facultatif : **pathologie** à prendre en charge par le ou la kinésithérapeute ? *Question ouverte*
- La quantification des réponses « oui » nous a permis de savoir laquelle de ces 3 villes (Cayenne, Kourou, St-Laurent du Maroni) présentait le plus grand besoin.



Graphique 1 : Quantification des besoins en soins de kinésithérapie des patients consultant à la PASS dans ces 3 villes de Guyane

## RÉSULTATS

- **1038 réponses** comptabilisées
  - 703 questionnaires recueillis pour le CHAR
  - 259 questionnaires recueillis pour le CHOG
  - Ces chiffres sont **en accord avec les files actives** des PASS de ces 2 établissements
- **Existence d'un besoin** de kinésithérapie dans ces PASS.
- Les personnes nécessitant une rééducation présentaient majoritairement une pathologie du groupe **musculo-squelettique (78 %)**, suivi par des pathologies du groupe **neuromusculaire (16 %)** puis **cardiorespiratoire (3 %)**.
- Concernant les pathologies du groupe **musculo-squelettique** : 51 % sont des **lombalgies**, 10 % de tendinopathie d'épaule, 8 % d'arthrose de genou.
- Concernant les pathologies du groupe **neuromusculaire** : 37,5 % des patient·es concerné·es présentaient un **AVC**, 25 % une maladie de **Parkinson**



Graphique 2 : Groupes de pathologies sélectionnées pour les patients consultant les PASS et présentant un besoin de kinésithérapie en Guyane française

## DISCUSSION - CONCLUSION :

- À la PASS de Saint-Laurent du Maroni, plus **d'1/5 personne** présente un **besoin** de kinésithérapie.
- Le domaine d'intervention est pour **3/4 musculo-squelettique**, comprenant **+50 % de lombalgies**.
- Toutefois, compte tenu de **l'instabilité administrative/géographique** des patient·es, serait-il possible de mettre en place une rééducation sur plusieurs mois ?
- Y aura-t-il des kinésithérapeutes prêt·es à venir intervenir sur la base du **volontariat** en Guyane ?

<sup>a</sup> : École Universitaire de Kinésithérapie Centre-Val de Loire (EUK-CVL)

<sup>b</sup> : Directrice de mémoire